

Chiffres clés

Situation courante :
Octobre-Décembre 2021

23,7 millions

de personnes soit 7,4 % de la population analysée en situation de crise ou pire (Phases 3-5)

Situation projetée :
Juin-Août 2022

33,4 millions

de personnes soit 10,5 % de la population analysée en situation de crise ou pire (Phases 3-5)

Points saillants

Les 15 pays analysés de la région sahéenne et ouest-africaine comptent en Octobre-Décembre 2021 environ 23,7 millions de personnes en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5). Ce chiffre pourrait atteindre en Juin-Août 2022, 33,4 millions (y compris 1.7 en urgence) dont 18 millions de personnes au Nigéria, 3.6 million au Niger, 2.6 millions au Burkina Faso, 1.8 million au Mali, 1.7 million au Tchad, et 1.5 million en Sierra Leone.

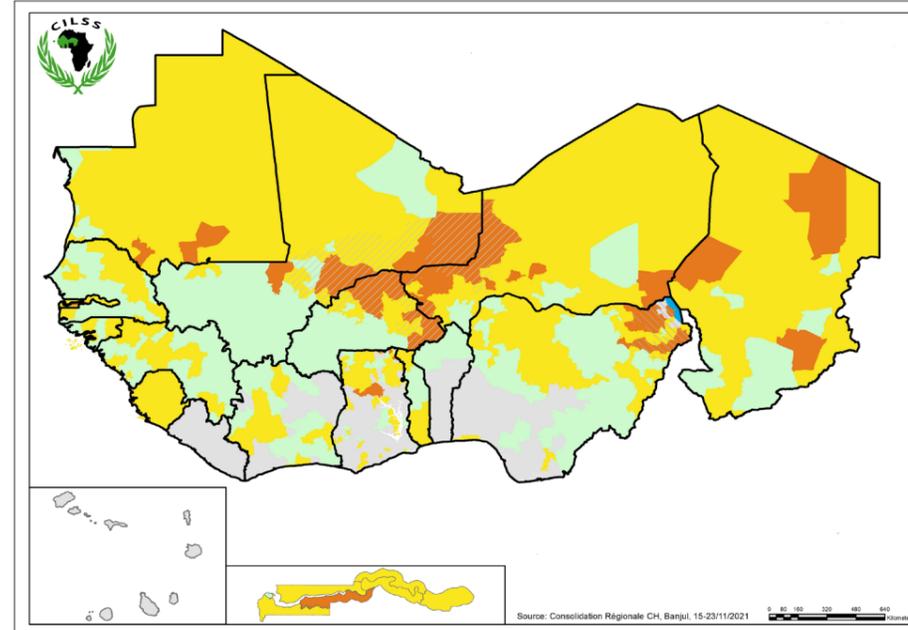
La situation sécuritaire dans la région s'est fortement dégradée notamment dans les zones du Liptako Gourma (zone des 3 frontières entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali). Elle demeure toujours préoccupante au Nord-Est, au Centre-Nord et au Nord-Ouest du Nigeria (Borno, Adamawa, Yobé, Kastina, Kaduna, Sokoto, Zamfara et l'Etat du Niger) et autour du bassin du Lac Tchad. Cette situation a occasionné des pertes en vies humaines, la perturbation des activités liées aux moyens d'existence et aux échanges commerciaux. L'insécurité civile a aussi entraîné des mouvements de population avec la présence de près de 5 millions de personnes déplacées internes (PDI) dans la région en particulier au Nigéria (2,2 millions), au Burkina Faso (1,4 million), au Mali (0,4 million) et au Niger (0,3 million).

En plus des défis sécuritaires, plusieurs pays de la région, notamment le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Nigéria ont été affectés par des déficits pluviométriques importants enfin de saison. Par ailleurs, la production agricole prévisionnelle 2021-2022 annonce une baisse de production céréalière régionale de 3% comparativement à l'année dernière. Cette baisse est plus accentuée dans les pays du Sahel.

Méthodologie

Les présents résultats sont issus des analyses nationales qui se sont déroulées entre octobre et novembre 2021 sur la base de la version 2.0 du Cadre harmonisé. L'absence de données n'a pas permis de conduire l'analyse au Cap Vert, au Libéria et dans plusieurs zones de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Les données prises en compte dans les analyses sont essentiellement issues des enquêtes de sécurité alimentaire et de vulnérabilité (score de consommation alimentaire, score de diversité alimentaire des ménages, indice réduit des stratégies de survie (rCSI), échelle de faim des ménages), des analyses d'économie des ménages (HEA), des enquêtes nutritionnelles (MAG-P/T ou PB) et des données de mortalité (TMM5, TBM). Les analyses nationales ont été revues, harmonisées et validées par le Comité technique régional du Cadre harmonisé (Banjul, 15-22 novembre 2021). Les travaux ont été coordonnés par le CILSS avec l'appui de certains partenaires techniques (ACF, EC-JRC, FAO, FEWS NET, FICR, IPC/GSU, OXFAM, PAM et Save the Children).

Situation courante : Octobre-Décembre 2021



Situation courante : Octobre-Décembre 2021

23,7 millions
de personnes

= 7,4 % de la population analysée sont en situation de crise ou pire (Phases 3-5)

Phase 1	230 millions de personnes
Phase 2	65 millions de personnes
Phase 3	23 millions de personnes
Phase 4	658 000 personnes
Phase 5	aucune

Légende

Phase 1 : minimale	Phase 5 : famine
Phase 2 : sous pression	Non analysé
Phase 3 : crise	Zones partiellement inaccessibles
Phase 4 : urgence	

Facteurs déterminants



Inflation

Baisse du pouvoir d'achat des populations en lien avec la détérioration du taux de change des monnaies locales en Sierra Leone, au Nigéria, au Ghana et en Guinée.



Insécurité civile

Fragilisant les moyens d'existence des populations et notamment dans les zones du Liptako-Gourma et du bassin du Lac Tchad.



Nombre élevé de déplacés internes

7,3 millions de déplacés internes (PDI) au Nigeria, au Burkina Faso, au Niger, au Mali, en Mauritanie et au Tchad.



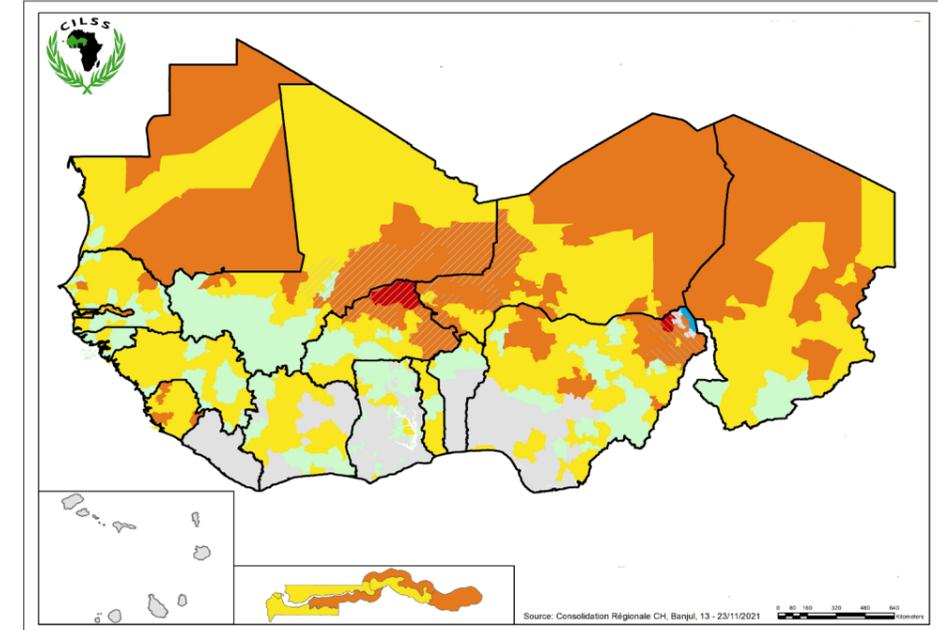
Dysfonctionnement des marchés

Les échanges commerciaux sont fortement perturbés par l'insécurité et les déplacements internes dans les zones affectées.

Chocs climatiques

Des déficits pluviométriques importants ayant entraîné une baisse de la production céréalière. On note également des inondations et quelques attaques des ennemies de culture notamment la chenille légionnaire.

Situation projetée : Juin-Août 2022



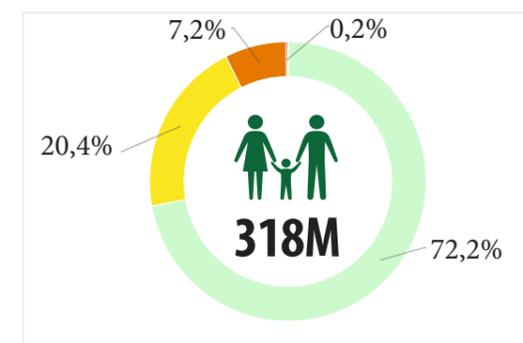
Situation projetée : Juin-Août 2022

33,4 millions
de personnes

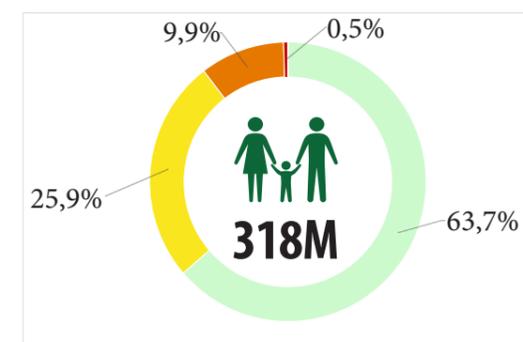
= 10,5 % de la population analysée risque d'être en situation de crise ou pire (Phases 3-5)

Phase 1	202,9 millions de personnes
Phase 2	82,5 millions de personnes
Phase 3	31,7 millions de personnes
Phase 4	1,7 million de personnes
Phase 5	13 551 personnes

Situation courante : Octobre-Décembre 2021



Situation projetée : Juin-Août 2022



Recommandations

Actions urgentes :

- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'urgence pour assister les 33,4 millions de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle en phase de crise ou pire dans tous les pays afin d'éviter l'érosion totale des moyens d'existence et sauver les vies humaines;

- Faciliter l'accès aux humanitaires pour les interventions d'urgence dans les zones difficilement accessibles;

Elaborer des programmes de soutien pour renforcer les capacités de résilience de près de 82,5 millions de personnes en phase « sous pression » dans tous les pays pour protéger leurs moyens d'existence ;

- Elaborer et mettre en œuvre le plan opérationnel de gestion de la transhumance transfrontalière pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs particulièrement dans les pays côtiers qui abritent les zones d'accueil des transhumants ;

- Poursuivre et renforcer les actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition dans les zones à travers des plans de réponses actualisés.

Pour renforcer le dispositif de veille et de suivi :

- Poursuivre et renforcer les capacités des systèmes nationaux d'information en matière de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

- Poursuivre les actions de renforcement des capacités techniques des membres des Cellules Nationales d'Analyse du Cadre Harmonisé pour une meilleure appropriation de l'outil ;

- Poursuivre et renforcer la veille informationnelle sur les marchés et dans les zones à risques identifiées.